

  
**CLUB DE L'ETOILE**  
**CLUB DE PLAGE-ESPLANADE DE NAUZAN-VAUX SUR MER**

**Fiche d'inscription Journée Club**

Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h45 pour les 3 à 12 ans.

<p><b>Les formules 3 jours</b>  <b>Prix : 110 euros, acompte 40 euros</b></p> <p><b>En juillet :</b>                  du 6 au 8 – du 9 au 11                  du 13 au 15- du 16 au 18                  du 20 au 22- du 23 au 25                  du 27 au 29- du 30 au 1er août</p> <p><b>En août :</b>                  du 3 au 5- du 6 au 8                  du 10 au 12- du 13 au 15                  du 17 au 19- du 20 au 22                  du 24 au 26- du 27 au 29</p>	<b>R E S E R V A T I O N S</b>	<p><b>Les formules 5 jours</b>  <b>Prix : 175 euros, acompte 75 euros</b></p> <p><b>En juillet :</b>                  du 6 au 10                  du 13 au 17                  du 20 au 24                  du 27 au 31</p> <p><b>En août :</b>                  du 3 au 7                  du 10 au 14                  du 17 au 21                  du 24 au 28</p>
Journée au club = stage sport et maîtrise matin + accès libre et jeux concours l'après-midi		
<b>Prix à la journée : 39 euros</b>		

Mme/Mr NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : ..... Code Postal : .....  
 Ville : ..... Téléphone portable : .....  
 Représentant légal : .....Téléphone en cas d'urgence : .....

Souhaite inscrire mon/mes enfant(s) au(x) stage(s) de :  Journée Club  natation  perfectionnement

Prénom	Nom	Age / diplôme	Date et horaire du stage	Prix du stage	Acompte
Total :					
Reste à payer :					

Je certifie l'exactitude des informations mentionnées. Je m'engage à régler le reste à payer au plus tard le matin du premier jour de stage, entre 9h30 et 10h00, en espèces ou en chèque. **Le chèque d'acompte est à joindre à ce document et à envoyer par courrier** à l'adresse suivante : SARL PENGAL – 11 rue de Rétaud – 17100 Saintes. Chèque libellé à l'ordre de : SARL PENGAL- Club de l'étoile. (possibilité d'envoi par mail et acompte par virement)

Nos stages se déroulent sous la responsabilité d'un moniteur diplômé qui encadre 12 enfants maximum.  
 Les moniteurs et le club de l'étoile ne sont pas responsables des enfants mineurs confiés par leurs parents, en dehors des heures précisées de début et de fin de stage. Le montant des stages est forfaitaire : les arrivées tardives, les départs prématurés ou les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement. Lorsque les conditions climatiques le nécessitent, le club de l'étoile se réserve le droit de modifier les horaires des activités, de les changer, de les reporter ou de les annuler. *Toute demande de remboursement sera étudiée au cas par cas.*

Nom, prénom, date et signature :